



Aller au travail à vélo : une pratique assez bien ancrée dans les grandes villes de la région

Dans les Pays de la Loire, 2,4 % des actifs se rendent au travail à vélo. C'est la deuxième région où les actifs pédalent le plus. Cette pratique est principalement répandue en milieu urbain. Les actifs nantais ont un usage du vélo qui se situe dans la moyenne des villes de plus de 200 000 habitants. Cependant, au regard d'autres villes, une marge de progression existe. À Angers et au Mans, les actifs utilisent plus le vélo que la moyenne des villes similaires. Les actifs qui habitent et travaillent dans la même ville sont quatre fois plus nombreux à pédaler que ceux qui travaillent en dehors de leur ville de résidence. Dans les grandes villes, les cadres recourent plus à ce mode de déplacement que les autres actifs.

Martine Barré, Sonia Besnard, Insee

Dans les Pays de la Loire, 2,4 % des actifs en emploi utilisent un vélo pour se rendre au travail en 2015. Les actifs ligériens sont ainsi les deuxièmes plus grands utilisateurs du vélo de France métropolitaine, derrière ceux du Grand Est (2,7 %). Les actifs qui prennent le plus souvent le vélo pour aller travailler habitent en milieu urbain. Ils sont 6 % à se déplacer en vélo pour se rendre à leur travail dans les communes de 100 000 habitants ou plus, alors qu'ils sont moins de 2 % à le faire dans les communes de moins de 20 000 habitants.

Nettement moins de travailleurs à vélo à Nantes qu'à Strasbourg ou à Bordeaux

À Nantes, 6 % des actifs ayant un emploi vont travailler à vélo, résultat identique à la moyenne des villes françaises de 200 000 habitants ou plus. En restreignant la comparaison à des villes comptant un nombre proche d'actifs en emploi, les travailleurs nantais ont un usage du vélo nettement plus faible que les Strasbourgeois et les Bordelais (figure 1).

Pourtant, ces trois villes disposent, au sein de leur métropole, d'aménagements cyclables de taille comparable (entre 500 et 600 kilomètres) et d'une offre de vélos en libre service. À Montpellier, la proportion d'actifs utilisant le vélo est identique à celle de Nantes, alors que la métropole montpelliéraine dispose de moins de 200 kilomètres d'aménagements cyclables. Quant aux Niçois, malgré les 155 kilomètres d'aménagements cyclables de la métropole Nice Côte d'Azur, ils préfèrent utiliser des deux-roues motorisés (8 %).

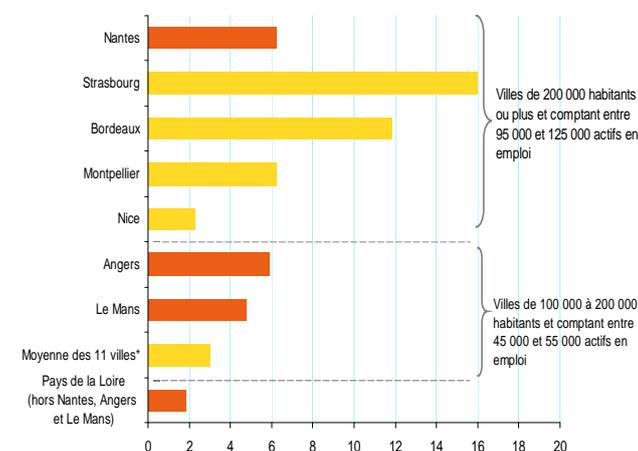
Malgré les facilités d'accès au vélo mises en place pour développer son usage, la voiture demeure le mode de déplacement le plus utilisé pour les trajets domicile-travail dans toutes ces grandes villes. Il est même majoritaire à

Nantes avec 53 % des travailleurs qui y ont recours, comme à Montpellier (55 %).

Néanmoins, l'usage de la voiture cède du terrain aux autres modes de transport pour les Nantais qui travaillent intramuros (figure 2). Ainsi, les actifs qui habitent et travaillent à Nantes ne sont plus que 40 % à utiliser la voiture. Ils sont 30 % à prendre les transports en commun, 14 % privilégient la marche à pied et 9 % le vélo. Parmi les actifs qui travaillent en dehors de Nantes, trois sur quatre prennent la voiture, et 20 % les transports en commun.

1 Une marge de progression possible pour l'utilisation du vélo par les actifs nantais

Taux d'utilisation du vélo pour se rendre au travail des actifs en emploi (en %)



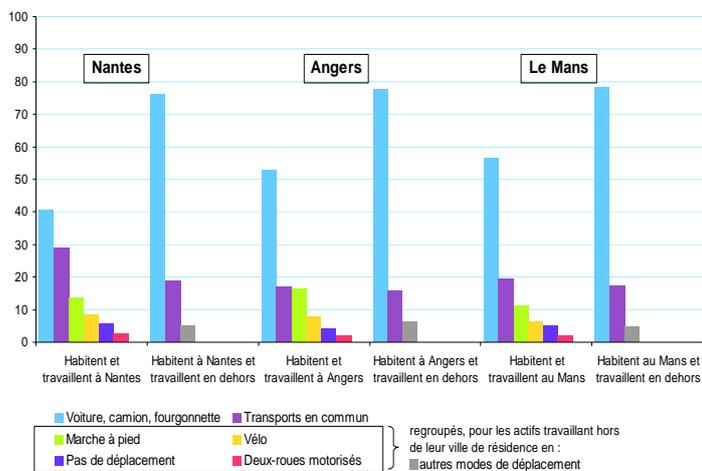
* Les 11 villes prises en compte sont : Aix-en-Provence, Amiens, Brest, Clermont-Ferrand, Limoges, Montreuil, Nîmes, Orléans, Saint-Étienne, Toulon et Tours.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015.

Le vélo est utilisé pour parcourir de petites distances : neuf usagers du vélo sur dix effectuent un trajet inférieur à quatre kilomètres pour rejoindre leur travail. La voiture devient le mode de transport quasi exclusif pour les trajets de plus de onze kilomètres.

2 Le vélo et la marche, des alternatives à la voiture pour les travailleurs en ville

Taux d'utilisation des différents modes de déplacement pour se rendre au travail (en %)



Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015.

Le vélo est plus utilisé au Mans et à Angers que dans d'autres villes comparables

Angers et Le Mans sont les deux autres villes de plus de 100 000 habitants de la région. Comparé à la moyenne d'une dizaine de villes françaises ayant un nombre proche d'actifs occupés, le vélo est plus utilisé à Angers (6 %) et au Mans (5 %) puisqu'en moyenne, seulement 3 % des actifs occupés pédalent pour rejoindre leur lieu de travail dans ces autres villes (figure 1).

Même si habiter et travailler dans la même ville fait baisser la part d'utilisateurs de la voiture, ce mode de déplacement reste majoritaire au Mans (56 %), comme à Angers (53 %) (figure 2). Les actifs qui travaillent à l'extérieur de leur ville de résidence choisissent encore plus souvent la voiture (78 %). Au-delà d'un trajet de six kilomètres pour se rendre au travail, neuf actifs sur dix prennent leur voiture.

Les Angevins et les Manceaux qui travaillent dans leur ville de résidence sont quatre fois plus nombreux à utiliser un vélo que ceux qui travaillent à l'extérieur (respectivement 8 % contre 2 % à Angers, et 6 % contre 1,5 % au Mans). Parmi les actifs qui utilisent un vélo, neuf sur dix parcourent une distance inférieure à trois kilomètres.

Les transports en commun sont plus employés au Mans qu'à Angers (respectivement 19 % et 16,5 %), mais moins que dans la moyenne des villes comparables (20 %). Les Angevins marchent plus souvent que les Manceaux pour rejoindre leur lieu de travail (16 % contre 11 %), soit autant que dans les villes comparables.

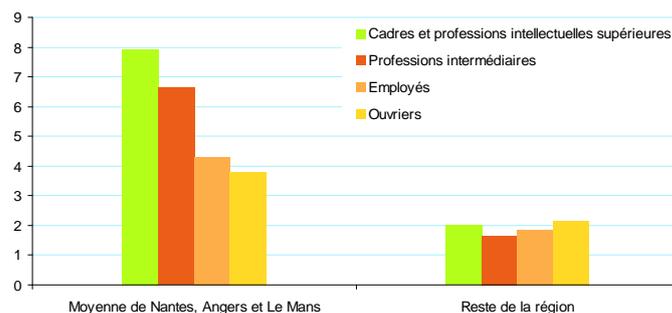
Dans les grandes villes, les cadres pédalent plus

Dans les grandes villes de la région, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont les actifs qui vont travailler le plus souvent à vélo. Leur utilisation du vélo y est quatre fois plus importante que dans le reste de la région (figure 3). Ce même effet se retrouve chez les professions intermédiaires.

Dans la région, comme en France, le choix du mode de déplacement domicile-travail est relativement sexué. Ainsi, les hommes pédalent un peu plus que les femmes (3 % contre 2 %), mais utilisent davantage la moto ou le scooter (3 % contre 1 %). Ils choisissent également plus souvent que les femmes d'aller travailler en voiture (81 % et 77 %) et recourent moins fréquemment aux transports en communs et à la marche. ■

3 Dans les grandes villes, les cadres sont les plus grands utilisateurs du vélo

Taux d'utilisation du vélo pour se rendre au travail (en %)



Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015.

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement de la population de 2015. Les personnes recensées indiquent le mode de transport qu'elles utilisent principalement pour se rendre au travail. À compter de 2015, la modalité de réponse « deux-roues » est scindée en deux modalités « vélo (y compris à assistance électrique) » et « deux-roues motorisé ». Les autres modalités de réponse sont inchangées : « pas de déplacement », « marche à pied (ou rollers, patinette) », « voiture, camion ou fourgonnette », « transports en commun ». Les données de l'enquête de 2015 permettent de réaliser de premières analyses sur l'utilisation du vélo dans les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Mais, fondées sur une seule année d'enquête et non sur cinq comme habituellement pour l'ensemble des résultats du recensement, ces nouvelles informations ne peuvent être exploitées qu'à des niveaux relativement agrégés. Les études pourront être approfondies à partir de 2020 lorsque les résultats complets de cinq enquêtes de recensement seront disponibles.

Le champ est constitué des personnes âgées de 15 à 74 ans ayant un emploi ou en apprentissage, en France hors Mayotte. Le **distancier Métric** de l'Insee fournit pour cette étude les distances routières entre chefs-lieux de communes de résidence et de travail et une distance moyenne représentative des déplacements intra-communaux lorsque les personnes travaillent dans leur commune de résidence.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES
Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Janvier 2017

Pour en savoir plus :

- Tallet F., Vallès V., *Partir de bon matin, à bicyclette...*, Insee Première, n° 1629, janvier 2017.
- Besnard S., Hamzaoui L., *Se rendre au travail en transports en commun : une pratique qui se développe dans les grandes villes de la région*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 44, juin 2016.
- Besnard S., Legendre D., *Dans les Pays de la Loire, un actif sur dix traverse la Loire pour se rendre au travail*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 41, mars 2016.
- La Loire à vélo - Étude de fréquentation et de retombées économiques 2015
<http://www.agence-paysdelaloire.fr/nospublications/loire-a-velo-etude-de-frequentation-de-retombees-economiques/>
- Chevalier P., Seguin S. et al., *Les transports et déplacements des habitants des Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, Dossier, n° 35, avril 2010.